

minutieuse instruction, la justice a ordonné l'exhumation du cadavre de la victime; deux médecins désignés par le procureur impérial en ont opéré l'autopsie, et le résultat de leur examen a été la constatation que la femme X... portait les traces de nombreuses blessures faites avant son immersion dans la mare.

Aux interrogatoires que lui ont fait subir les magistrats, K... a opposé les plus fortes dénégations; mais en présence de la gravité des charges qui le signalent comme ayant assassiné la femme X..., il a été maintenu en état d'arrestation.

M. Q..., propriétaire à Loches (Aube), avait, après dégustation, vendu à des négociants de Troyes cinquante pièces de vin de sa dernière récolte; ce vin était encore dans ses caves et le jour de l'enlèvement était fixé.

La veille du jour de la livraison, dit le *Napoléonien* de Troyes, le vendeur, alléché par l'appât d'un gain illégitime, eut l'idée d'administrer le baptême à sa marchandise. Heureusement, si, comme on le prétend, les murs ont des oreilles, ils ont quelquefois aussi des yeux indiscrets. Une voisine de Q... intriguée de le voir passer et repasser sans cesse sous ses fenêtres avec des seaux pleins d'eau, alla regarder par un larmier et surprit notre homme remplissant d'eau ses tonneaux, elle prévint plusieurs personnes, qui, amecées par elle près du larmier, constatèrent également le mélange du vin et de l'eau. Bientôt il ne fut bruit dans la commune que de cette découverte. Q... ayant appris qu'on l'avait pris en flagrant délit de falsification, et craignant d'être l'objet d'une plainte de la part de ses acquéreurs, résilia avec eux le marché de vin et leur paya 500 fr. d'indemnité, puis il revint à Loches sûr de l'impunité.

Mais si l'action civile était éteinte, il n'en était pas de même quand l'action publique; ce fait de falsification étant parvenu à la connaissance du parquet de Bar-sur-Seine, le vin de Q... fut placé sous le séquestre et une instruction commencée contre lui le 28 novembre. Vers midi, Q..., voyant qu'il n'avait plus de chance d'échapper à une condamnation correctionnelle, se tira un coup de pistolet; puis, après s'être seulement blessé au cou, il essaya de se couper la gorge avec une serpe; enfin, perdant la tête, il alla immédiatement se jeter, avec une pierre au cou, dans la rivière d'Ource, qui traverse la commune de Loches.

Malgré toute sa bonne volonté d'en finir avec l'existence, Q... dut renoncer encore à ce moyen de suicide, car la rivière n'a pas plus d'un mètre de profondeur. On constata à la gorge du malheureux une large blessure; les médecins espèrent le sauver.

Voici les derniers détails recueillis relativement à la terrible explosion de mine du *Monmouthshire*. Les effets du sinistre ont été beaucoup plus désastreux qu'on ne le supposait d'abord, car, au lieu de 120 victimes, on croit pouvoir en compter 170. Pendant la journée d'hier, rapporte le *Daily News* du 4 décembre, des recherches ont été faites qui ont amené la découverte de cent cadavres. Une portion de galerie s'est écroulée, interdisant la communication avec 60 ou 70 ouvriers. Pour rétablir cette communication, il faudra du temps; aussi n'espère-t-on que faiblement retrouver en vie ces pauvres gens. Quand l'explosion a eu lieu, 200 hommes et enfants étaient dans la mine, et 30 à peine ont pu s'échapper. Les opérations de dégagement sont poussées avec vigueur. On attend d'un moment à l'autre l'arrivée de l'inspecteur du Gouvernement. L'enquête va être ouverte aussitôt que possible et dès que tous les corps seront exhumés. Jusqu'à présent il serait prématuré de se prononcer sur les causes de la

catastrophe, cependant on peu dire que la galerie était fréquemment infestée par des fuites de gaz, et des précautions particulières étaient prises en conséquence. Il y a eu samedi huit jours, un ouvrier avait été conduit devant les magistrats du comté pour avoir dérobé une clef de lampe de sûreté, et il avait déposé que deux autres ouvriers étaient détenteurs de semblables clefs destinées à ouvrir les lampes pour allumer les pipes. Cela prouve le peu de souci que les ouvriers ont de leur existence, et c'est à une imprudence que l'on devra sans doute attribuer ce grand malheur qui vient de frapper tant de familles.

On écrit de Saragosse (Espagne) à la *Gazette des Tribunaux*, sous la date du 29 novembre :

« La population de notre ville a été fortement émue par une série de crimes qui viennent d'être commis.

« Le 23 de ce mois, l'un des employés supérieurs de la compagnie qui construit le chemin de fer de Saragosse à Pampelune (Navarre), don Pedro Vidal, a été trouvé assassiné dans la maison solitaire qu'il habitait non loin du village de Galluz.

« Pendant son enterrement, plusieurs groupes d'individus en haillons se formèrent sur le cimetiériste, criant : « On a commencé par un, mais bientôt on les achèvera tous ! »

« Le surlendemain au soir, à Saragosse, deux employés des bureaux de la compagnie, qui retournaient chez eux, ont été poursuivis par des hommes brandissant en l'air de grands rasoirs et poussant le cri : « A bas le chemin de fer ! »

« Le 26, deux ouvriers employés à la pose des rails de la même voie ont été tués en pleine rue à coup de pistolets. Ils étaient littéralement criblés de balles et de menu plomb. Ces deux ouvriers avaient reçu, quelques minutes auparavant, leur paie d'un mois, laquelle a été retrouvée intacte dans les poches de leurs pantalons.

« Enfin, la nuit dernière, plusieurs rails du chemin de fer ont été enlevés, et des voitures destinées au transport des matériaux pour la construction de la voie ont été brisées. On a aussi trouvé des pierres sur divers points des rails de la partie de la ligne qui est déjà terminée.

« Ces crimes ont été évidemment perpétrés par des personnes dont les intérêts se trouvent lésés par la création de la voie ferrée de Saragosse à Pampelune. »

#### AVIS A MM. LES FABRICANTS.

Le sieur N. HOUSSET fils a l'honneur d'informers Messieurs les fabricants de Roubaix et de Tourcoing, qu'il est possesseur d'un procédé pour faire disparaître les barres dans les étoffes tant sur chaîne que sur trame et quelle qu'en soit la couleur.

Descendu à l'estaminet de Bruxelles. 2268

#### THÉÂTRE DE ROUBAIX.

Rue Neuve-du-Fontenoy.

Direction de M. J. COUVEUR.

DIMANCHE 9 DÉCEMBRE

1. LA VEUVE AUX CAMÉLIAS, comédie-vaud. en 1 acte.
  2. LA POISSARDE ou LES HALLES EN 1804, drame en 5 actes.
- Ouverture des bureaux à 5 heures.  
On commencera à 6 heures 1/4 précises.

Pour tous les articles non signés, J. Rebox.

## ANNONCES

### HOSPICES DE ROUBAIX FOURNITURES NÉCESSAIRES PENDANT L'ANNÉE 1861

AVIS. — La Commission administrative des Hospices de Roubaix fait savoir que le lundi 24 décembre 1860, à 9 heures précises du matin, elle procédera, dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville, aux conditions dont elle donnera alors connaissance au public, et dont il peut dès aujourd'hui prendre communication au secrétariat de la Mairie, à l'ADJUDICATION au rabais, des fournitures d'aliments et autres objets nécessaires auxdits établissements pendant l'année 1861 et dont le détail suit :

#### HOSPICES.

- 40000 kil. pain dit demi-avot.
  - 7300 » viande : bœuf, veau et mouton.
  - 900 » beurre frais.
  - 10200 litres lait doux.
  - 500 tonneaux lait battu.
  - 10000 œufs.
  - 15000 kil. pommes de terre.
  - 8 hect. haricots.
  - 50 » braises.
  - 700 mèt. toile blanche pour chemises.
  - 300 » toile blanche pour draps de lits.
  - 600 » toile bleue.
  - 400 » toile à carreaux pour chemises.
  - 300 » toile blonde.
  - 200 » toile grise pour paillasses.
  - 100 » calicot blanc pour rideaux.
  - 250 » calicot écru pour suaires.
  - 500 » molleton bleu.
  - 100 » drap cuir-laine.
  - 200 » mérinos noir.
  - 400 » drap beige.
  - 200 » lustrine.
  - 100 mouchoirs à carreaux.
  - 100 id. en indienne.
  - 100 id. de poche.
  - 20 couvertures laine blanche (poils 3 kil.)
  - 200 mètres indienne perse pour couvrelits.
  - 100 paires bas en laine pour garçons (110 gr.
  - 150 » bas en laine pour filles (p. 110 gr.)
  - 100 » chaussettes laine p. garçons (70 g.)
  - 150 » chaussettes laine pour filles (65 g.)
  - 15000 kil. paille d'avoine.
  - 800 » zostère.
  - 200 mètres toile d'emballage.
  - 25 cercueils
  - 120 kil. chandelles moulées.
  - 800 » sel blanc.
  - 300 litres vinaigre de bière.
  - 700 fromages de Marolles 1<sup>re</sup> qual. (p. 500 g.)
  - Epiceries.
  - Vins. — 228 litres vin rouge de Bordeaux.
  - 228 litres vin blanc de Grave.
- (Cette adjudication aura lieu par soumissions cachetées.)

#### HOPITAL CIVIL.

- 10000 kil. pain dit demi-avot tre qualité.
- 4100 » pain de fleur dit pain français.
- 6000 » viande : bœuf, veau et mouton.
- 8300 litres lait doux.
- 80 tonneaux lait battu (le tonn. de 74 litres)
- 150 kil. beurre frais.
- 6000 » pommes de terre.
- 15500 œufs.

- 25 hect. braises.
  - 300 mèt. toile blanche pour chemises.
  - 300 » toile blanche pour draps de lits.
  - 300 » toile blanche pour taies d'oreillers.
  - 400 » toile bleue.
  - 200 » toile-coton pour rideaux.
  - 100 » toile à carreaux pour essuie-mains.
  - 300 » calicot écru pour suaires.
  - 400 » indienne.
  - 150 » drap bleu pour vestes et pantalons.
  - 100 bonnets de coton blanc.
  - 100 paires pantoufles pour hommes.
  - 300 kil. zostère.
  - 120 cercueils.
  - 400 kil. sel blanc.
  - 500 » farine de graines de lin.
  - Epiceries.
  - Vins. — 456 litres vin rouge de Bordeaux.
  - 228 litres vin blanc de Grave.
- (Cette adjudication aura lieu par soumissions cachetées.)
- Le Maire,  
ERNOULT-BAYART.

### BUREAU DE BIENFAISANCE de Roubaix. FOURNITURES NÉCESSAIRES PENDANT L'ANNÉE 1861

AVIS. — La Commission administrative du Bureau de Bienfaisance de Roubaix, fait savoir que le lundi 24 décembre 1860, à trois heures de relevée, dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville, elle procédera, aux conditions dont elle donnera alors connaissance au public, et dont il peut dès aujourd'hui prendre communication au secrétariat de l'établissement (rue Nain, 45), à l'adjudication au rabais des fournitures nécessaires audit Bureau de Bienfaisance pour 1861, et dont le détail suit :

- Pain . . . 40,000 kilog.
- Viande . . . 1,200 »
- Cercueils . . 200
- Couvertures . 200

Le Maire,  
ERNOULT-BAYART.

### CADEAUX POUR ÉTRENNES

**PORTRAITS EN TOUS GENRES**  
de 3 à 100 fr. et au-dessus.  
**PORTRAITS-CARTES DE VISITES**  
en pied, pour médaillons, broches, écrias, épingles  
(EN NOIR ET EN COULEUR)

### ETPS-DE GOPPIN

**Professeur de dessin,**  
7, RUE DU GALON-D'EAU, ROUBAIX  
Les ateliers sont ouverts tous les jours  
de 9 heures du matin à 3 heures de relevée.  
On opère par tous les temps.  
PORTRAITS A DOMICILE. 2254

## OUVERTURE D'UN NOUVEAU DÉPÔT DE DRAPS

### MAISON A. CAZY ET C<sup>ie</sup>

A LA VILLE DE VERVIERS, RUE DES CHAPELIERS, 22, Tournai  
ETOFFES NOUVELLES POUR PANTALONS, PALETOTS, CRAVATES ET GILETS.

En visitant les magasins de la maison A. CAZY et Cie., le public pourra se convaincre que ce n'est pas en vain qu'elle fait appel à toutes les personnes qui désirent se faire habiller convenablement et à des prix qui DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE. Les marchandises, arrivant directement de fabrique, avec les prix marqués en chiffres connus, sont livrées de première main aux consommateurs, avec un intime bénéfice, et vendues de confiance au comptant, évitant par là les pertes éventuelles dans les crédits, les bénéfices des maisons de gros, les frais de commis-voyageurs, bénéfice de détaillants, etc.; ce qui fait une différence réelle de QUARANTE POUR CENT AU PROFIT DES CONSOMMATEURS. — La vogue et la confiance que notre maison s'est acquise à souvent donné lieu à l'imitation de nos enseignes et circulaires en copiant nos prix, afin de faire supposer qu'ils offrent les mêmes avantages. — Pour éviter toute erreur, nous engageons le public de faire attention au nom et à l'adresse.

#### Aperçu de quelques articles vendus de confiance et aux prix de fabrique, à la grande mesure de 74 centimètres.

- DRAPS DE BILLARD, vert-meuble, bleu-voiture, DRAPS DE LIVREE, CUIR GENDARME.
- Drap noir, grande largeur . . . . . fr. 2.25, 2.50, 2.75
  - Drap noir pour pelisses . . . . . 3, 3.25, 3.50, 4, 4.20
  - Amazone noire . . . . . 4.75, 5, 5.50, 5.25
  - Cache-mire croisé pour redingotes et habits, à 6, 6.50, 7, 7.50
  - Drap croisé, extra . . . . . 8, 8.50, 9.75
  - Drap impérial . . . . . 8.50, 9, 9.50, 10.50
  - Cuir-laine et satin-laine p<sup>r</sup> pantalons, 4, 5, 5.50, 6, 6.50, 7, 7.50
  - Qualités extra . . . . . 8, 8.50, 9, 9.75
  - Drap brun, vert, olive, bleu de roi, bleu d'uniforme, et toutes couleurs à la mode, à . . . . 4, 4.50, 5, 6, 7, 8, 9, 9.50
  - Velours de laine en toutes nuances à 5, 5.50, 6, 6.50, 7, 7.50

- Qualités extra . . . . . 8, 8.50, 9.75
- Castor noir, bleu, brun et vert, 5.50, 6, 6.50, 7, 7.50, 8, 8.50, 9
  - Moskova extra . . . . . 9.50, 9.75, 10.50, 11, 12, 13
  - Nouveautés pour pantalons . . . . 3.25, 3.50, 4, 4.50, 5, 5.50
  - Hautes nouveautés pour costumes complets, à 6, 6.50, 7, 7.50
  - Qualités extra . . . . . 8, 8.50, 9, 9.50, 10.50
  - Castorine noire pour paletots, à 2.75, 3, 3.25, 3.75, 4, 4.50
  - Grande spécialité de draps fins, satins-laine noir et couleur, — nouveautés en laine provenant des premières fabriques, qualités supérieures à . . . . . 10.50, 11, 11.50, 12, 13
  - GILETS. — 3,000 gilets soie de Lyon, cachemire anglais, de fr. 4, 2, 2.75, 3, 4, 5, 6 et au-dessus.
  - 2,000 gilets haute nouveauté, velours de soie de Lyon, extra

- riche, à 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 et au-dessus.
- ORLEANS, PARAMATAS. — Fantaisies à 0.75, 1, 1.10, 1.25, 1.50, 1.75, et au-dessus.
- COLS, CRAVATES, ÉCHARPES. — 3,500 cravates soie noire, écharpes chemillées, américaines et fantaisies.
- Cols perfectionnés depuis 50 c., 75 c., 1 fr., 1.50, 2, 3, 4, 5, FOULARDS. — 2,000 foulards des Indes, garant pure soie, de 2.25, 2.75, 3, 3.50, 4, 4.50, 5, 5.50, qualité extra.
- Plus de 30,000 mètres MERINOS FRANÇAIS noir, garanti pure laine, à 1.50, 1.75, 2, 3, 4, 5.
- CACHEMIRE 11/4 pour chales et pour deuil, à fr. 6, 6.50, 7.
- Spécialité de CONFECTIONS POUR DAMES. — On procure les modèles les plus nouveaux des premières maisons de Paris.

#### Riches nouveautés polonaises pour paletots et burnous. — Duffels de toutes couleurs, à fr. 3.25, 3.75, 4, 4.50, 5.

N. B. — La maison A. CAZY et Cie., DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE et voulant offrir toutes les garanties possibles aux acheteurs, accorde VINGT JOURS pour échanger les marchandises qui ne conviendraient plus, ou pour en rembourser le montant aux personnes qui en témoigneraient le désir. — S'adresser directement RUE DES CHAPELIERS, 22, Tournai.